

COMMUNIQUE /27 février 2020

DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE MANAGEMENT DU GROUPE 5 SANTE A L'OCCASION DE SA CESSION AU GROUPE KORIAN

Le groupe français 5 santé, spécialisé dans le traitement des maladies chroniques (pneumologie, cardiologie, neurologie, addictologie...) est acquis par le groupe Korian auprès du fonds d'investissement Parquest Capital et du management.

Par cette acquisition, le groupe Korian, premier groupe européen du soin et de l'accompagnement au service des personnes âgées, poursuit son développement sur le marché des soins de suite et de réadaptation en intégrant les six cliniques du Groupe 5 Santé spécialisées dans ce domaine.

De plus, l'absorption du groupe français permettra à Korian de disposer de l'expertise des équipes de 5 Santé en matière de traitement de patients atteints de maladies respiratoires et renforçant ainsi ses capacités d'innovation pour le développement de futurs projets.

Dans le cadre de cette opération Korian se porte également acquéreur du parc foncier du groupe.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagnait le management du Groupe 5 Santé avec Augustin Fleytoux et Nicolas Ballet (associés), Marie-Pierre Weiss et Oriane Rocher.

Les cédants étaient conseillés par le cabinet Goodwin avec Thomas Maitrejean, associé et Mathieu Terrisse (corporate).

Korian était conseillé par Lamartine Conseil avec Sophie Gsell, associée, et Jessica Bianchi.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Romain Ménager / ch.vier@avocom.fr / r.menager@avocom.fr /

LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.